



BIENVENUE

Le webinaire
« Rpe Sphinx »
commence à 13h30.

Merci de patienter.

WEBINAIRE « RPE »



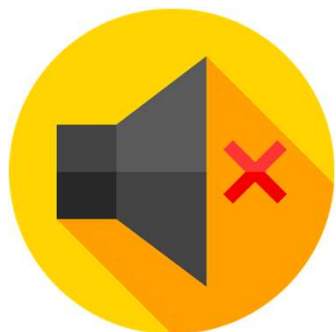
Animé par :

- Alexandra Vinsonneau
- Vincent Robin

- **Le bilan d'activité
2024**
- **La campagne
questionnaire Sphinx
2025**



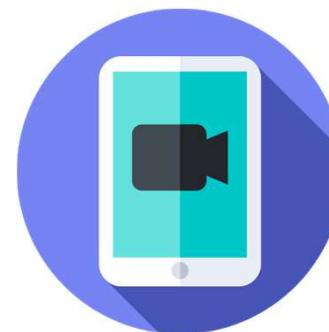
INFORMATIONS PRATIQUES



Éteindre
votre micro
et votre caméra



Poser vos questions
sur le tchat



Webinaire
enregistré



Rpe de Loire-Atlantique

Bilan d'activité
- 2024 -

UN RECUJL CONJOINT DE L'OFFRE ET DE LA DEMANDE D'ACCUEIL INDIVIDUEL EN 2024

Une baisse démographique plus marquée localement

- Diminution du nombre de familles avec enfants de moins de 3 ans : **-5,6 %** en Loire-Atlantique (contre **-4,4 %** en France).
- Un taux d'activité des parents qui reste toutefois élevé : **65,4 %** des familles Caf avec enfants de moins de 3 ans ont deux parents en emploi (56,9 % en France).

Une diminution significative de l'offre d'accueil individuel

- Baisse du nombre de places :
36 091 en 2020 → 28 647 en 2024
- Recul des premières demandes d'agrément :
564 en 2023 → 435 en 2024
- Diminution du nombre d'asm en activité :
-6,5 %, un recul plus marqué qu'au national (-4,8 %)
- Malgré cette baisse, le département compte **8 360 asm agréées**, se positionnant comme **2^e département de France**.

Un taux d'équipement encore favorable

- **14,3 asm en activité pour 100 enfants de moins de 3 ans**, contre **10,7 en France**, traduisant un niveau d'offre toujours supérieur à la moyenne nationale.



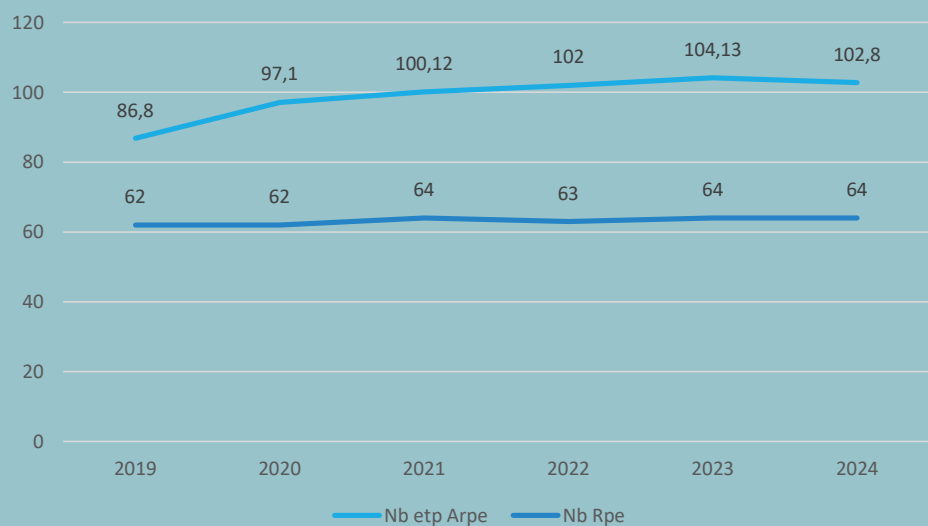
UNE BONNE COUVERTURE DES RPE EN LOIRE-ATLANTIQUE

- 64 Rpe pour 102,08 etp
- 100% des villes de plus de 10 000 habitants sont couvertes par un Rpe
- 4 communes non couvertes (Le Croisic, Batzs sur Mer, Le Pouliguen et Montrelais)

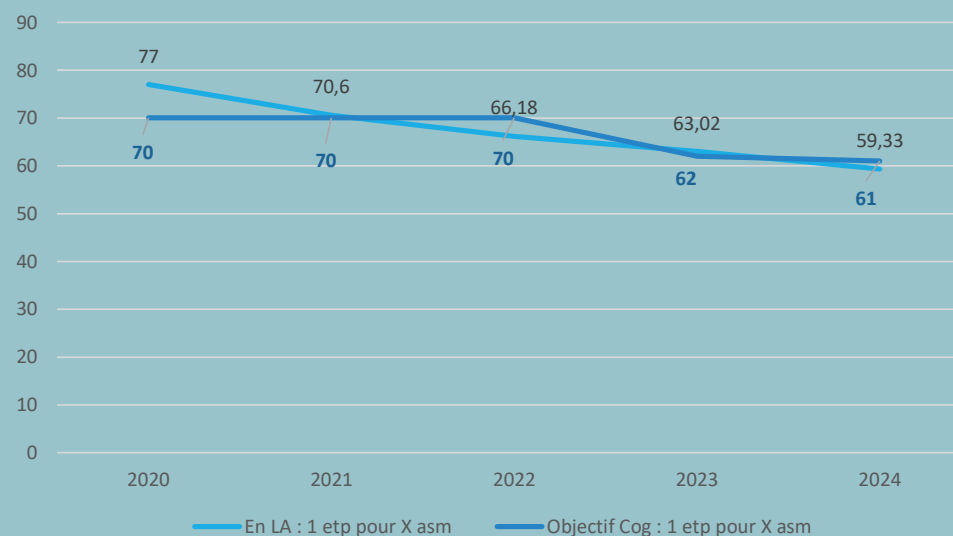


DES ETP ARPES EN CORRÉLATION AVEC LES ATTENDUS COG

Nb Rpe et Etp d'Arpe

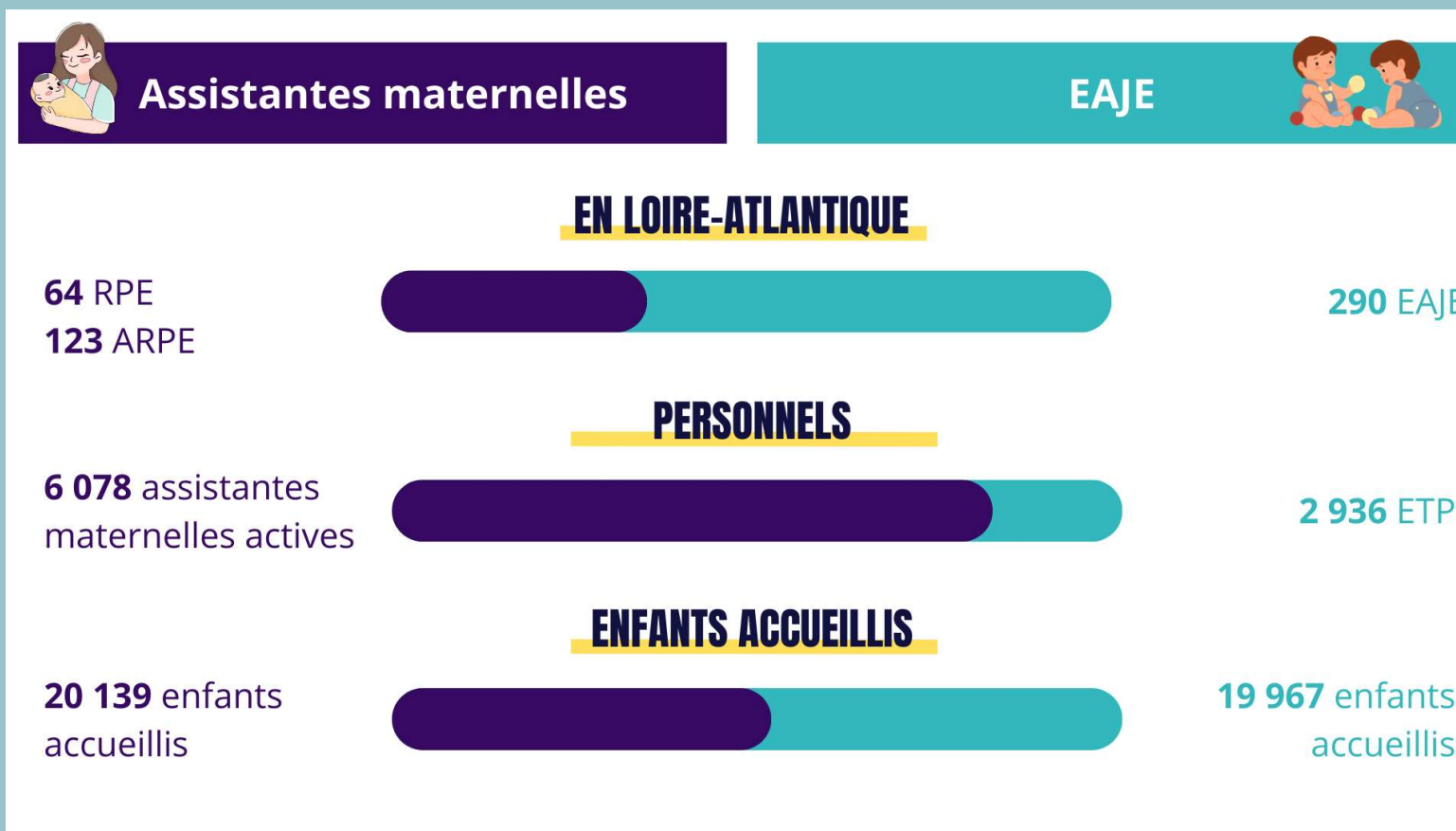


Indicateurs Cog



2023	2024	2025	2026	2027
1 etp pour 62 asm	1 etp pour 61 asm	1 etp pour 59 asm	1 etp pour 58 asm	1 etp pour 56 asm

UN NOMBRE D'ENFANTS ACCUEILLIS SIMILAIRE ENTRE L'ACCUEIL CHEZ LES ASM ET EN EAJE



Source : IMAJE 2024

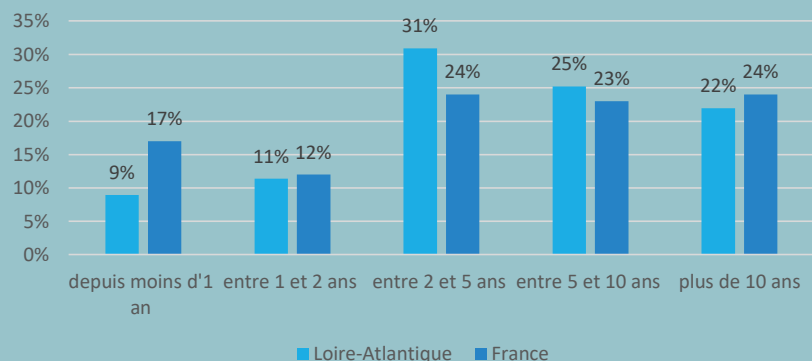


LE FONCTIONNEMENT ET LES MOYENS DES RPE - 2024

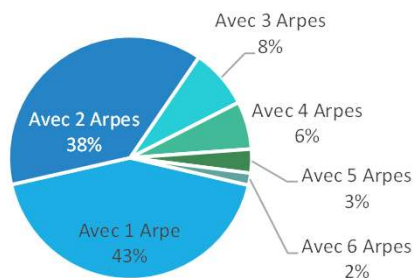


DES ANIMATEURS DE RPE PLUS STABLES, MAJORITAIREMENT EJE ET SOUVENT SEULS EN POSTE

Ancienneté des animateurs dans leur Rpe 2024

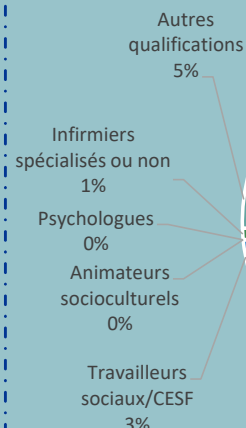


Nb d'Arpe par Rpe en Loire-Atlantique

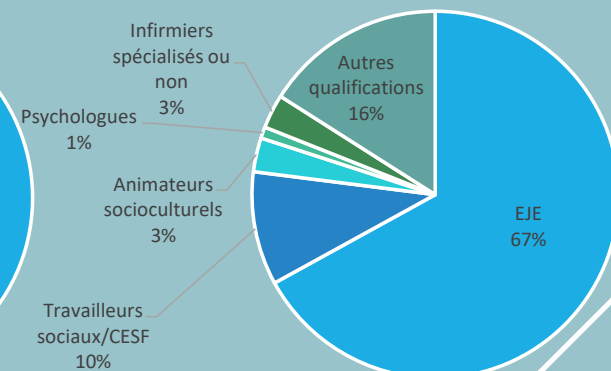


Profil des animateurs en 2024

Loire-Atlantique



France



■ Diversifier les profils d'Arpe afin d'enrichir les pratiques et mieux répondre à la diversité des besoins des familles et des professionnels

DES FORMATIONS D'AVANTAGE AXÉES SUR LES PREMIERS SECOURS ET LA PARENTALITÉ MOINS SUR LES CADRES RÉGLEMENTAIRES ET PÉDAGOGIQUES

■ Les Arpes de Loire-Atlantique ont :

■ moins bénéficié de formation sur :



- le cadre réglementaire relatif à la fonction employeur/salarié (12% des ARPE contre 30% au niveau national)
- Le cadre réglementaire de la petite enfance et du Rpe (12% des ARPE contre 25% au niveau national)
- Les courants pédagogiques, activité pédagogique à proposer à l'enfant (19% des ARPE contre 26% au niveau national)
- Santé environnementale et démarches écologiques (5% des ARPE contre 10% au niveau national)

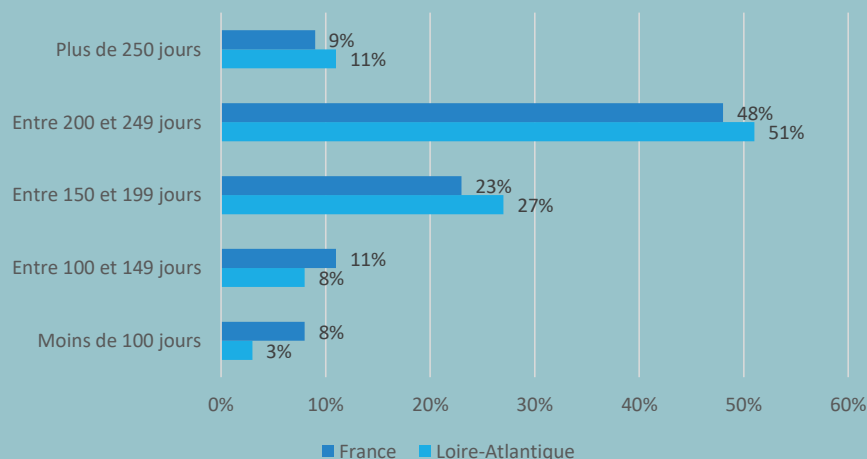


■ plus bénéficié de formation sur :

- Les premiers secours (35% des ARPE contre 29% au niveau national)
- L'accompagnement à la parentalité (24% des ARPE contre 19% au niveau national)

DES RPE PLUS OUVERTS COMPARATIVEMENT À LA FRANCE ET AVEC UN PARTENARIAT BIEN DÉVELOPPÉ

Fonctionnement des Rpe en 2024



→ 62 % des Rpe en Loire-Atlantique fonctionnent (avec ou sans accueil) au moins 200 jours (57% au niveau national).

- Nb jours de fonctionnement moyen des RPE en LA : 205
- Nb jours de fonctionnement médian des RPE en LA : 218

→ **Les Rpe de Loire-Atlantique travaillent plus en partenariat avec les associations d'asm comparativement à tous les Rpe en France.** Parmi les partenariats développés sur notre département, on peut noter :

- 98% avec des bibliothèques, médiathèques, ludothèques (93% en France)
- 46% avec des associations d'asm (23% en France)
- 32% avec des centres sociaux (38% en France)
- 25% avec des écoles maternelles (28%)

CAP SUR LES PROCHAINS ENJEUX

- Poursuivre la diversification des profils d'Arpe
- Tendre vers un 100% de Rpe organisant un copil annuel
- Poursuivre l'augmentation du nombre d'Arpe bénéficiant de séance d'analyse de la pratique
- Construire un parcours fluide et cohérent pour les familles, du premier accueil (Sppe/Rpe) jusqu'à l'obtention d'une place d'accueil (asm, eaje)



**56% organisent
un copil annuel**
(47% en 2022)

**87% Rpe sont
impliqués dans
une commission
d'attribution des
places en Eaje**
(83% En 2022)

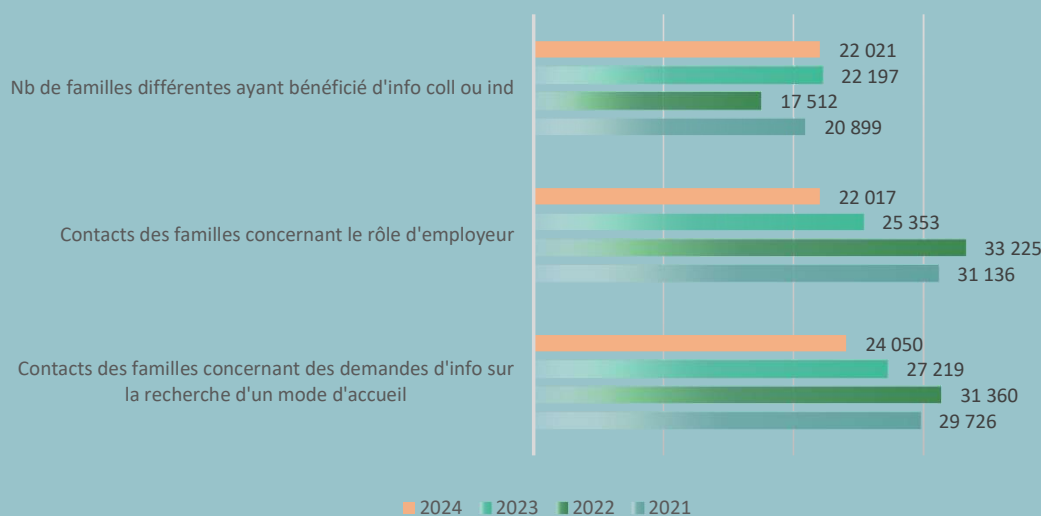


INFORMATION ET ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES - 2024



DES FAMILLES SOLLICITENT LE RELAIS EN MOYENNE UNE FOIS PAR THÉMATIQUE

SOLLICITATIONS DES FAMILLES EN L-A



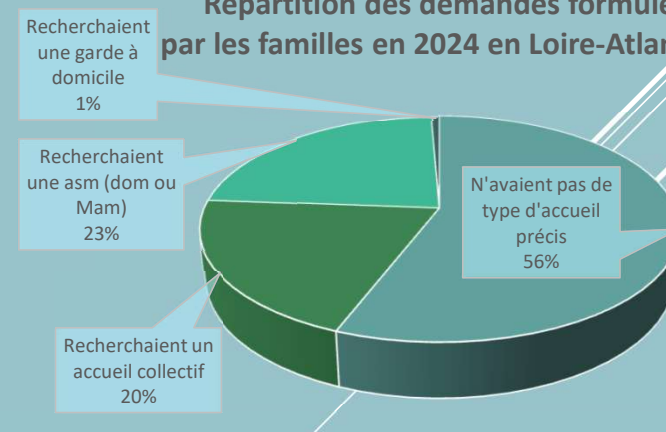
Le taux de fréquentation des familles des Rpe de Loire-Atlantique est nettement supérieur (56%) au national (30%)

Depuis 2021, les familles font de moins en moins appels aux Rpe concernant tant la recherche d'un mode d'accueil que pour être accompagnées dans leur rôle d'employeur

En 2024, les familles ayant bénéficié d'une information ont en moyenne :

- contacté le relais 1,09 fois pour des demandes d'info sur la recherche d'un mode de garde (1,17 au niveau national)
- contacté le relais 0,99 fois pour des demandes d'info concernant le rôle d'employeur (0,91 au niveau national)

Répartition des demandes formulées par les familles en 2024 en Loire-Atlantique



UNE COMMUNICATION DYNAMIQUE ET MODERNE

- une forte présence sur les réseaux sociaux : 7 Rpe sur 10 utilisent ce levier (4 sur 10 au niveau national)
- un bon équilibre entre digital et présentiel (sites internet + réseaux sociaux + supports imprimés)
- une communication avec une de proximité : organisation de réunions et portes ouvertes plus développée (22%) qu'au niveau national (7%)
- Les actions moins mobilisées qu'au niveau national sont
 - les articles dans les journaux 73% (83% pour la national)
 - les campagnes SMS/mailling/appels 33% (45% au niveau national)
 - les radios locales 6% (52% au niveau national)

En Loire-Atlantique, l'enjeu ne porte pas tant sur la diversité des outils de communication mobilisés que sur leur forme et leur impact.

→ Un appui renforcé des services communication des collectivités pourrait permettre aux RPE de mieux cibler et toucher les familles.



DES RPE ENGAGÉS DANS L'INTERMEDIATION ADMINISTRATIVE

- Augmentation du nombre de Rpe investis passant de 24 Rpe en 2023 à 32 en 2024
- L'accompagnement des RPE est très majoritairement centré sur la déclaration Pajemploi, avec un appui technique significatif sur les calculs et les fins de contrat.

Type d'accompagnement proposé	Nb de Rpe
Aide à la déclaration Pajemploi (mensuelle / premières déclarations / création de compte)	29
Aide au calcul (salaire, mensualisation, congés payés, indemnités)	14
Accompagnement à la fin de contrat (documents, solde, attestations)	13
Aide à la demande de CMG	7
Rédaction / relecture du contrat de travail	6
Accompagnement renforcé des familles en difficulté (allophones, fracture numérique...)	6

CAP SUR LES PROCHAINS ENJEUX



- Accroître la visibilité des Rpe pour l'ensemble des familles ayant des enfants de moins de 3 ans
- Installer le RPE comme un repère clé dans le parcours des parents employeurs, du projet d'accueil à la gestion quotidienne de la relation avec l'assistant maternel
 - Les parents ont-ils connaissance de l'offre du Rpe ?
 - L'offre du Rpe correspond-elle aux attentes des parents ?

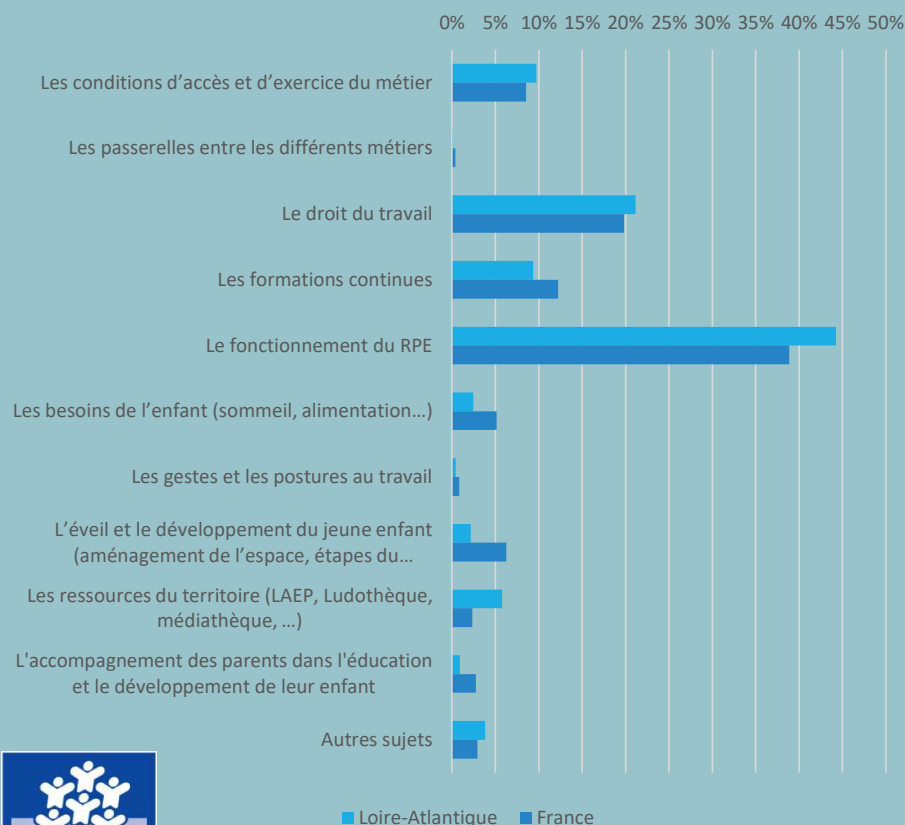


INFORMATION ET ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNELS - 2024



UN NOMBRE D'ACCOMPAGNEMENTS IMPORTANTS MAIS UNE MODALITE COLLECTIVE A DEVELOPPER

Thématiques des sujets abordés avec les asm en 2024



→ Comme les années précédentes, la 2^{ème} thématique la plus abordée concerne le droit du travail.

→ A noter :

→ **la diminution des réponses apportées sur un mode collectif :**

En 2023, les réunions collectives représentaient 2,5% de l'ensemble des rencontres organisées par les relais, et ce chiffre baisse à 1,1% en 2024

→ **Une proportion d'actions collectives inférieures au national :**

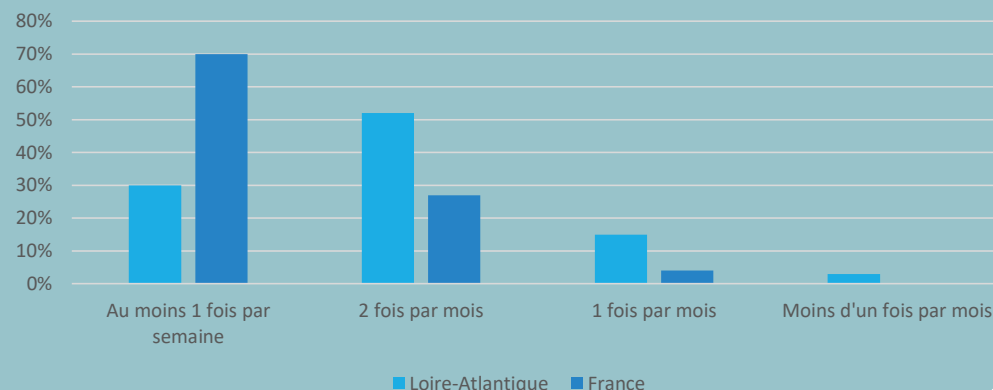
En 2024, les réunions collectives représentaient 1,1% de l'ensemble des rencontres organisées par les relais (3,7% au niveau national)

=> Au vu du nombre de sollicitations, la modalité collective devrait se développer chaque année.

DES ATELIERS D'ÉVEIL EN PROGRESSION, MAIS ENCORE EN DEÇÀ DU NIVEAU NATIONAL

	Loire-Atlantique 2023	France 2023	Loire-Atlantique 2024	France 2024
Nombre moyen d'atelier par etp	70	101	75	102
Temps moyen hebdomadaire consacré à l'organisation des ateliers	6,1	7,2	6,1	7,3
Durée moyenne hebdomadaire des ateliers	5,5	6,6	5,3	6,8
Taux de fréquentation des enfants	27%	20%	28%	22%
Taux de fréquentation des asm	47%	46%	50%	48%

Fréquence de participation des asm aux ateliers



Un rayonnement plus large, mais une fréquence d'ateliers moindre qu'au national

- Les Rpe de Loire-Atlantique touchent :
 - plus d'asm différentes (50%) aux ateliers d'éveil que le national (48%)
 - Plus d'enfants différents (28%) aux ateliers d'éveil que le national (22%)
- Les Asm de Loire-Altantique peuvent bénéficier des ateliers moins fréquemment que les asm en France
 - 30% des asm peuvent fréquenter les ateliers 1 fois par semaine contre 70% en France

DES RPE INVESTIS POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ D'ACCUEIL VIA UNE OFFRE D'ANALYSE DE LA PRATIQUE ET DE LA FORMATION

Zoom sur l'ADP en 2024



Les Rpe de Loire-Atlantique sont plus impliqués dans l'analyse de la pratique :

- 118 asm supplémentaires ont bénéficié de séances d'Adp en 2024
- Les Rpe de Loire-Atlantique sont plus impliqués que les Rpe en France pour proposer aux asm des séances d'Adp : 56% (43% en France)

→ Les Rpe de Loire-Atlantique plus impliqués pour favoriser les départs en formation des asm :

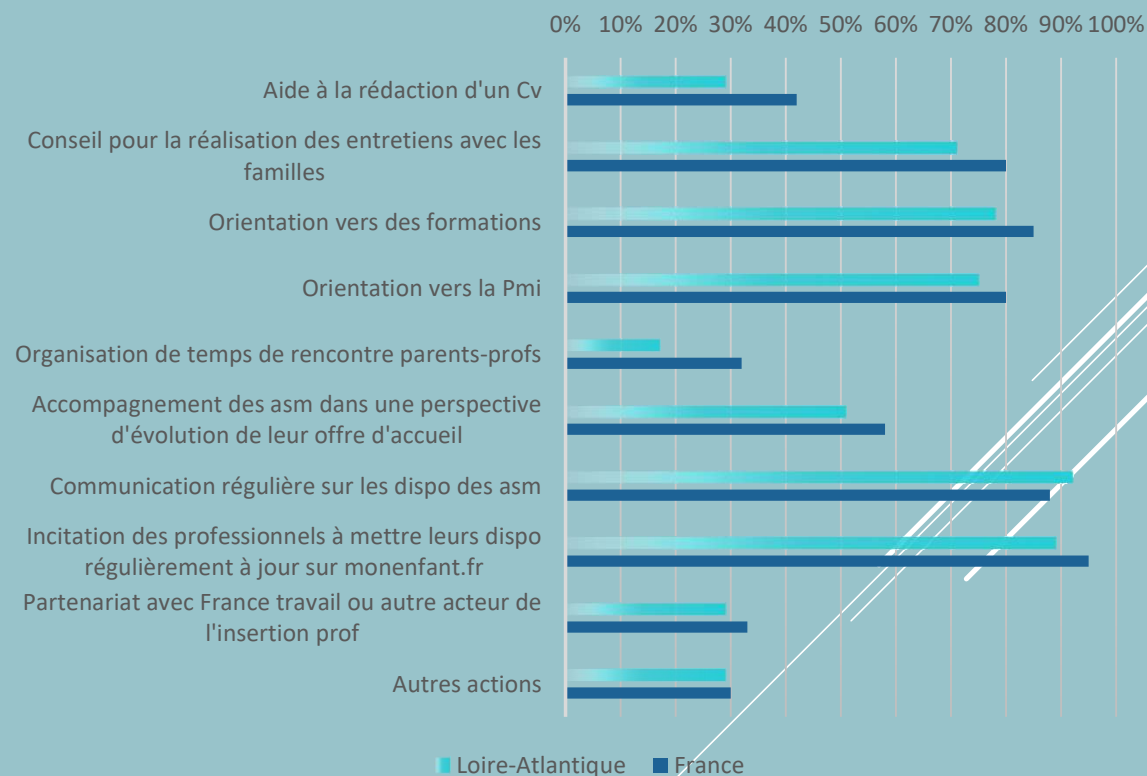
- 92% ont géré les inscriptions aux formations (68% au niveau national)
- 87% ont constitué des groupes pour faire des inscriptions collectives (74% au niveau national)
- 92% ont mis à dispo une salle pour les organismes de formation (83% au niveau national)

UNE AUGMENTATION DES ASM EN SOUS ACTIVITE, MAIS UN ACCOMPAGNEMENT EN DIMINUTION DES RPE

- 8% des asm actives ont signalé en 2024 au Rpe une sous-activité (Forte augmentation + 328% comparativement à 2023)
- Diminution de la proportion d'asm ayant bénéficié de l'accompagnement du Rpe parmi ceux ayant signalé leur sous activité 61% (87% en 2023)
- Un accompagnement à l'insertion professionnelle moins développé qu'au national

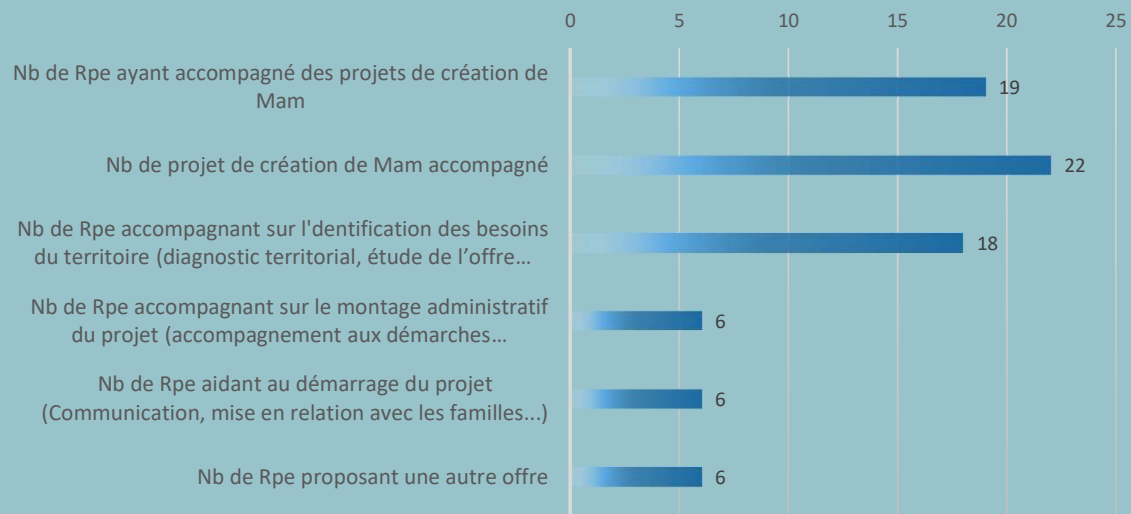
La Loire-Atlantique est en retrait sur les actions liées au retour à l'activité : aide au CV, préparation aux entretiens, orientation vers la formation, organisation de rencontres et partenariats avec les acteurs de l'emploi.

ACTIONS POUR LUTTER CONTRE LA SOUS-ACTIVITÉ DES ASM



UN ACCOMPAGNEMENT DES RPE À LA CREATION DE MAM CENTRÉ SUR L'ANALYSE DES BESOINS DU TERRITOIRE

OFFRE EN DIRECTION DES MAM EN LOIRE-ATLANTIQUE - 2024



Autres offres des Rpe :

- Mise en relation avec les élus d'une commune
- Mise en relation des AM entre elles
- Prêt de matériel pédagogique et éducatif (parcours de motricité) et du mobilier (lit, chaises, armoires, tapis, chaises hautes, table à langer, ...)
- Montage du dossier PIAJÉ au nom de la collectivité
- Accompagnement sur la posture d'assistante maternelle en Mam
- Accompagnement sur la relation parent employeur/assistante maternelle salariée"
- Lecture du projet pédagogique
- Projet d'accueil et pratiques éducatives

→ 73% des Rpe ont des asm de Mam qui fréquentent les ateliers d'éveil (36% au niveau national)

ACTIONS DE PROMOTION DE L'ACCUEIL INDIVIDUEL

En Loire-Atlantique :

- 70% des Rpe de Loire-Atlantique ont mené des actions de promotion de l'accueil chez les asm en direction des parents (68% au national)
- 62% des Rpe ont mené des actions de promotion du métier d'asm en direction de futurs/potentiels asm (64% au national)

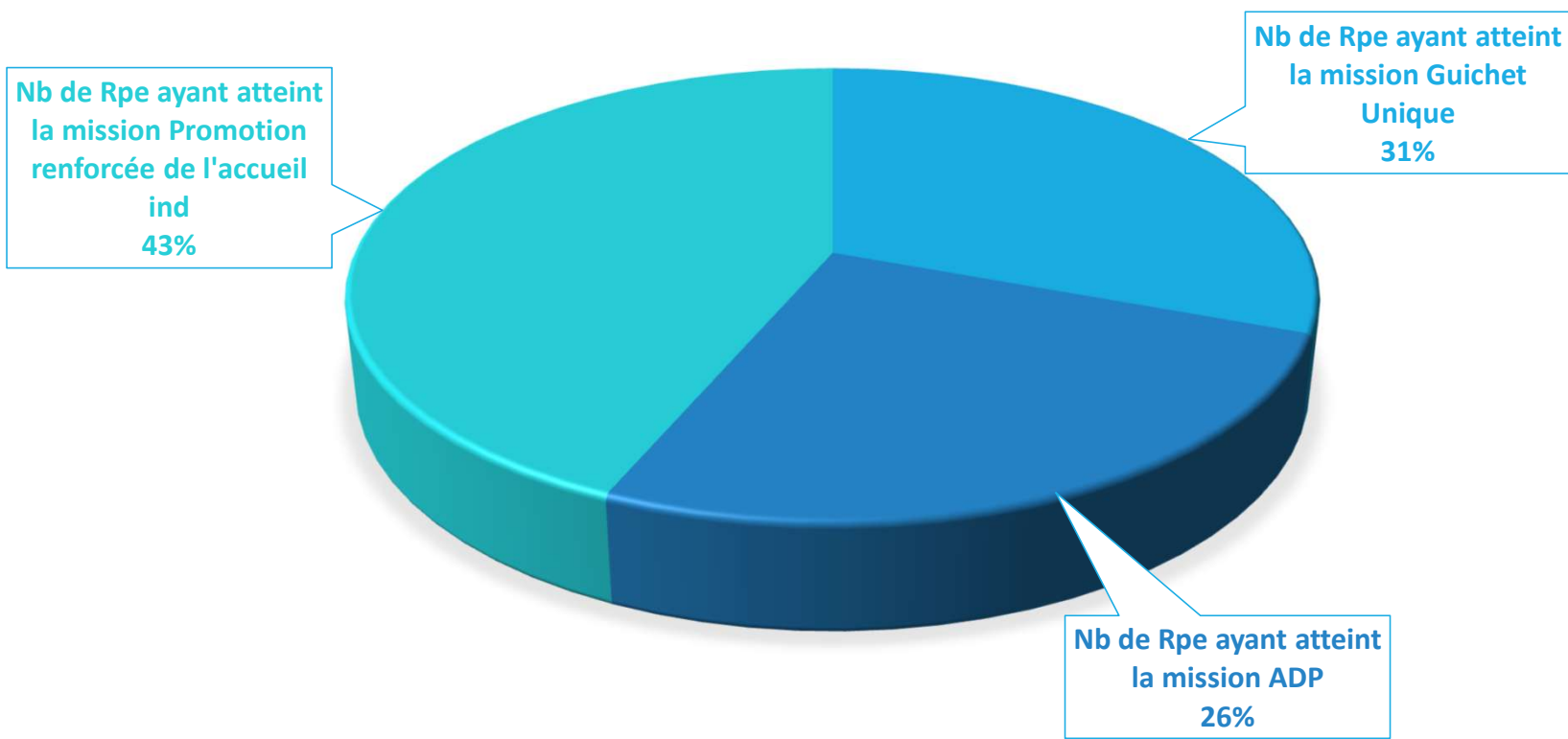
Exemples d'actions de promotion réalisées

- Présentation des ateliers d'éveil en images pour donner à voir le contenu des ateliers
- Expo-photos montrant le quotidien des assistantes maternelles du territoire installée lors de manifestations
- Rédaction d'un article dans le magazine municipal sur l'évolution du métier : "assistant maternel : halte aux idées reçues sur le métier !" (en collaboration avec une assistante maternelle)
- Lors du forum des associations de la ville, présentation du RPE et de ses missions en lien avec les professionnels de l'accueil individuel (AM et GAD)
- Posts réseaux sociaux sur le métier d'assistant maternel
- Promotion lors de forum petite enfance
- Participation du groupe d'assistantes maternelles "promotion du métier" aux Copil Ctg
- Organisation de manifestations asm : soirée, fête, journée des asm
- Lettre d'info trimestrielle adressée aux asm et aux familles
- Envoi de la charte d'accueil "pour de bonne relation parent/ assistante maternelle", lors de la demande de liste.
- Passerelles asm/écoles maternelles
- Matinées d'éveil en portes ouvertes à destination des familles souhaitant découvrir le métier d'asm.
- Matinée d'éveil en co animation avec l'espace de vie sociale ouverte aux familles et asm
- Création d'un film sur le métier d'asm et l'accueil individuel (côté asm et côté parent employeur)
- Création du "livret familles" donné en rendez-vous, avec notamment un point sur la professionnalisation des assistants maternels (participation aux sessions de formation continue, à l'analyse des pratiques, aux conférences, aux matinées d'éveil)



UNE MAJORITÉ DES RPE ENGAGÉS SUR LA PROMOTION RENFORCÉE DE L'ACCUEIL INDIVIDUEL

RÉPARTITION DES RPE AYANT ATTEINT LES MISSIONS RENFORCÉES

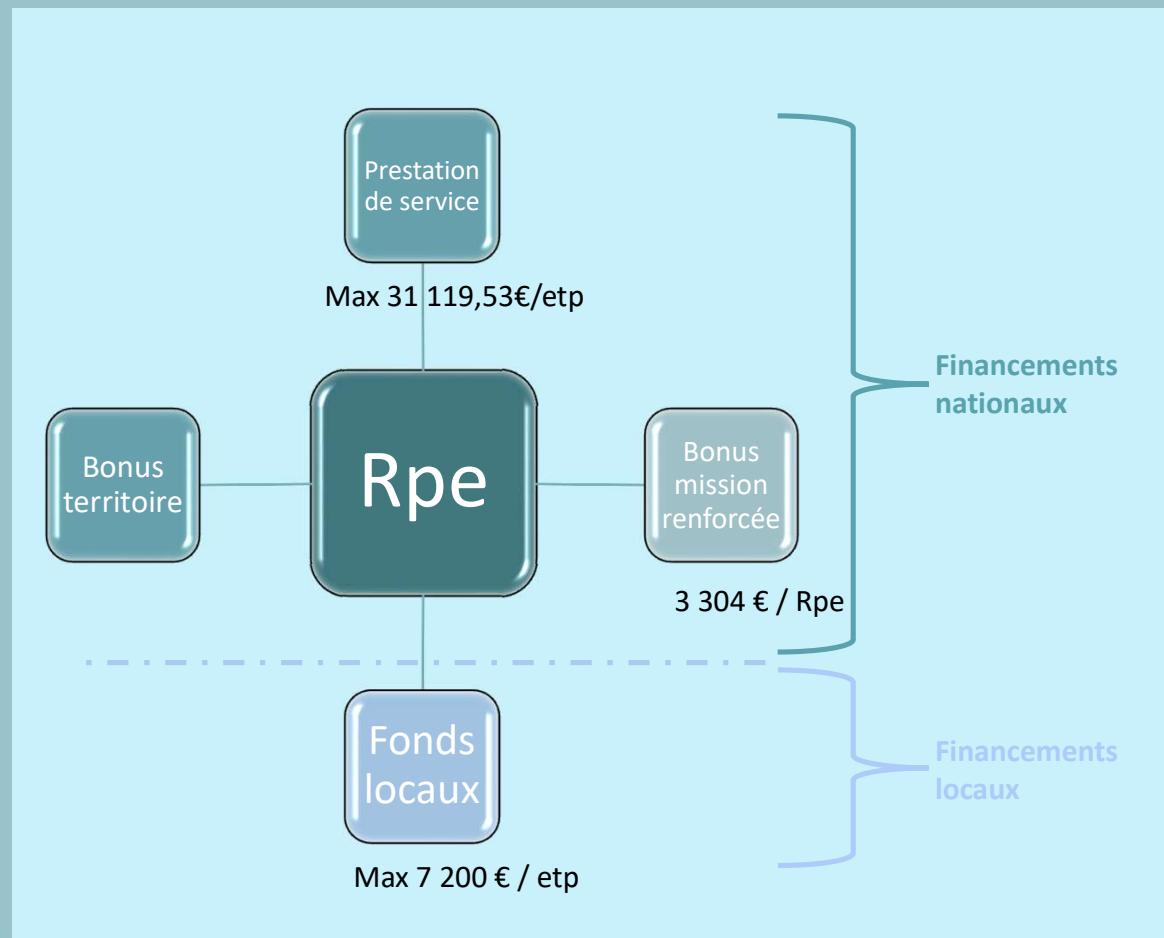


LA CAF, PRINCIPAL FINANCEUR DES RPE AVEC 68% DES FINANCEMENT EN MOYENNE

Moyenne de 49 303€/etp en 2024
(fonds nationaux et fonds locaux)
soit 68% de taux de financement
en moyenne



Le financement de la Caf ne peut pas excéder 80% du coût total



CAP SUR LES PROCHAINS ENJEUX



- Développer les informations collectives en direction des professionnels notamment sur les sujets récurrents des asm
 - Tester des temps d'échanges en visio sur les temps de sieste pour que ces temps soient reconnus en temps de travail des asm
- Poursuivre le développement des ateliers d'éveil avec l'objectif de permettre aux asm de fréquenter plus fréquemment les ateliers d'éveil.
 - Pour rappel : 30% des asm peuvent fréquenter les ateliers 1 fois par semaine contre 70% en France
- Proposer un accompagnement aux asm signalant une sous-activité



La campagne questionnaire Sphinx - 2025



1. Les principales évolutions
2. Zoom sur les questions
3. Le calendrier 2026

Les principales évolutions

Modifications de questionnaire :

Nombre de contacts reçus de familles en 2024 concernant des demandes d'information sur la recherche d'un mode d'accueil :

Renseignez tous les contacts sur place, avec ou sans rendez-vous, par téléphone, par mail, sur monenfant.fr.
Un contact est défini comme une sollicitation d'une famille par le biais d'un appel téléphonique, un mail, un rendez-vous physique... S'il y a plusieurs questions posées au cours d'un même contact, on ne comptabilise qu'un seul contact.



Nombre de demandes formulées par les familles au RPE concernant la recherche d'un mode d'accueil en 2024 :

ex : une famille qui sollicite le RPE trois fois doit être comptabilisée 3 fois pour bien représenter la charge du RPE

Prenons le cas d'une famille qui sollicite le RPE 3 fois sur ce sujet. Sollicitation 1 : Il s'agit du premier enfant du couple, il se renseigne donc de manière générale sur les différentes solutions d'accueil possibles. Sollicitation 2 : avec les infos qu'il a reçues au premier RDV, cette famille revient avec une idée plus claire sur le type d'accueil souhaité. Elle demande au RPE la liste des EAJE à proximité du domicile. Sollicitation 3 : Finalement, il n'y a pas de place dans les structures collectives, la famille revient et demande au RPE la liste des AM.

-> Pour ce cas, il convient de compter +1 dans "plusieurs ou pas de type d'accueil précis", +1 dans "en EAJE" et +1 dans "chez un assistant maternel"

Nombre de contacts reçus de familles en 2024 concernant le rôle d'employeur, les démarches à faire, le contrat de travail :

Renseignez tous les contacts sur place, avec ou sans rendez-vous, par téléphone, par mail, sur monenfant.fr
Il s'agit de tous les contacts où le rôle de particulier employeur est abordé, y compris au stade de recherche d'un mode d'accueil.

contacts



Introduction



Bilan d'activité du ... en 2025



Madame, Monsieur,

La campagne de collecte des données d'activité des Relais petite enfance (RPE) est lancée et nous vous invitons à saisir les données d'activité 2025 de votre structure.

Les informations que vous nous transmettez sont importantes car elles servent à l'élaboration de bilans départementaux et nationaux permettant de rendre compte de l'activité diversifiée des RPE.

Cette saisie est complémentaire à ce que vous renseignez dans le portail partenaire (Afas).

Les informations des questions grisées seront alimentées au moment de la production du bilan définitif, c'est-à-dire une fois que :

- ce questionnaire sera validé par le RPE et la Caf
- la déclaration réelle d'activité sera complétée via le portail partenaire puis validée par la Caf



La qualité et la complétude des données de ce questionnaire et des données renseignées dans Afas sont importantes pour produire un bilan de qualité.

Nous vous conseillons vivement de compléter ce formulaire à partir d'un ordinateur et d'éviter tout support mobile (smartphone, tablette). Vous pouvez compléter ce questionnaire en plusieurs fois, vos réponses sont enregistrées au fur et à mesure. Ne perdez pas le lien qui vous a été envoyé, il vous permettra de vous reconnecter et de poursuivre vos saisies.

En cas de question, nous vous invitons à vous adresser au(x) référent(s) de votre Caf dont les coordonnées se trouvent en page 1 de ce formulaire.

Nous vous remercions de votre collaboration.

Magali et Louise, responsables de la campagne pour la Cnaf

← Précédent

Suivant →

Partie 1 – Identité du Rpe et contacts Rpe/Caf

1 - IDENTITE DU RPE et CONTACTS RPE/CAF

Si les informations ci-dessous ne sont pas justes ou ne sont pas renseignées, nous vous demandons de les modifier dans le portail partenaire Afas.

Nom du RPE : Tapez votre texte ici

Adresse du RPE : Tapez votre texte ici

Période d'agrément : du ... au ...

Nom du gestionnaire : Tapez votre texte ici

Identifiant MAIA du RPE : Tapez votre texte ici

Dernière déclaration MAIA connue au 01/03/2026 :

Type de déclaration : Tapez votre texte

Date : Tapez votre

Tapez votre texte ici

Référents de la CAF : Il s'agit de saisir les coordonnées de la personne en Caf qui sera notifiée lors de la validation des saisies par le RPE.

Référent 1 :

Prénom NOM : Tapez votre texte ici

Adresse mail : Tapez votre texte ici

Référent 2 :

Prénom NOM : Tapez votre texte ici

Adresse mail : Tapez votre texte ici

Référent au sein du RPE : Il s'agit de saisir les coordonnées de la personne au sein du RPE que la Caf peut contacter en cas de besoin.

Prénom NOM :

Email :

Téléphone :

Ces éléments sont déjà remplis par la Caf. Vous devez les vérifier. Elles ne sont pas modifiables dans Sphinx. Les corrections doivent être apportées par la Caf. -> Ecrire le cas échéant à partenaires.afc@caf44.caf.fr en indiquant dans l'objet « Questions Afas/Rpe + la commune principale d'implantation du Rpe »

Partie 2 – Données de population du territoire du Rpe

2 - DONNEES DE POPULATION DU TERRITOIRE DU RPE

Ces informations sont à compléter :

- par le RPE si la CAF lui a transmis les éléments nécessaires (une vérification et validation par le référent Caf sera nécessaire)
- ou par le référent de la CAF à partir d'Imaje si le RPE n'a pas reçu les informations au préalable.

Attention, les données saisies ici doivent bien correspondre à la zone de couverture du RPE (c'est-à-dire aux valeurs de l'ensemble des communes couvertes par le RPE). Il ne s'agit pas de saisir les données départementales.

Les données Imaje ne permettant pas d'obtenir des données infra-communales, dans le cas où plusieurs RPE couvrent une même commune, nous vous demandons de proratiser les données Imaje pour ventiler au mieux ces données sur chacune des structures de ce territoire communal (exemple de ventilation possible : si 3 RPE sont implantés sur une commune, si vous ne disposez pas de données plus fines, vous pouvez diviser le nombre d'assistants maternels ou le nombre de familles de cette commune par 3 et saisir cette valeur pour chacun des RPE implantés sur cette commune).

Ceci permettra ensuite de calculer des ratios plus cohérents lors des analyses (ex: proportion d'assistants maternels du territoire ayant participé à une animation du RPE).

Source
Imaje

Nombre d'assistants maternels sur le territoire du RPE agréés actifs au moins un mois en 2024 sur le territoire du RPE :

Nombre d'assistants maternels sur le territoire du RPE agréés en activité au 31 décembre 2024 sur le territoire du RPE :

Nombre de familles CAF et MSA avec enfants de moins de 4 ans en 2024 sur le territoire du RPE :

Nombre d'enfants CAF et MSA de moins de 4 ans en 2024 sur le territoire du RPE :

Les données de vos territoires ont été adressé par mail par Alexandra Vinsonneau en février 25.

La non-saisie des informations à ce stade n'est pas bloquante pour la poursuite de la complétude du questionnaire. La Caf devra néanmoins veiller à ce que les données soient saisies avant la validation du questionnaire. Un rappel est fait en dernière page du questionnaire.

Partie 3 – Implantation et couverture du Rpe

3.1 La couverture du RPE

Liste des communes couvertes par le RPE en 2025 : Tapez votre texte ici

Vérifier que sont bien indiquées toutes les communes couvertes par le RPE telles qu'indiquées dans le projet de fonctionnement de ce dernier (et non pas uniquement les communes sur le territoire desquelles le RPE se déplace lui-même au titre de son activité itinérante)

Cette liste est-elle à jour ? Oui Non il manque des communes Non il y a des communes en trop

Communes Liste :

Nom de la commune 1 :	Nom de la commune 8 :	Nom de la commune 15 :
Nom de la commune 2 :	Nom de la commune 9 :	Nom de la commune 16 :
Nom de la commune 3 :	Nom de la commune 10 :	Nom de la commune 17 :
Nom de la commune 4 :	Nom de la commune 11 :	Nom de la commune 18 :
Nom de la commune 5 :	Nom de la commune 12 :	Nom de la commune 19 :
Nom de la commune 6 :	Nom de la commune 13 :	Nom de la commune 20 :
Nom de la commune 7 :	Nom de la commune 14 :	

Avez-vous pu renseigner toutes les communes manquantes ? Oui Non

Votre Caf se rapprochera de vous ultérieurement pour récupérer les dernières communes manquantes.

La liste des communes est pré alimentée. Il faut la vérifier, et la compléter le cas échéant sous Afas.

La notion de communes couvertes correspond au territoire de compétence du RPE et n'est pas en lien avec l'itinérance du RPE.

Partie 3 – Implantation et couverture du Rpe

3.2 L'itinérance du RPE

En 2025, le RPE était-il itinérant ?

- Oui
- Non

Lieu d'accueil principal et itinérance	<p>La notion de lieu d'accueil principal concerne le cas où l'activité du Ram est répartie sur plusieurs lieux / locaux / implantations. Le lieu d'accueil principal va donc être le lieu de "référence" déterminé par le gestionnaire et la Caf. Ce lieu va servir au moment du conventionnement et lors de la création du dossier dans Maia.</p> <p>L'itinérance concerne les actions délocalisées se déroulant en dehors des murs du lieu d'accueil principal. Il peut s'agir de permanences d'information (en direction des familles et des assistants maternels) ou d'actions d'animation collective (en direction des professionnels, parents et enfants). Un Ram est donc considéré comme itinérant quand au moins une de ses actions se déroule en dehors du lieu d'accueil principal, que ce soit dans la commune ou hors de la commune du lieu d'accueil principal.</p> <p>Un Ram n'est pas itinérant quand il effectue 100% de son activité dans le lieu d'accueil principal.</p>
---	--

3.3 Les MAM sur le territoire

Connaissez-vous le nombre de MAM ayant eu une activité sur le territoire en 2025 ?

- Oui
- Non

[Sans titre]

Nombre de MAM en activité sur le territoire du RPE en 2025 : MAM

Savez-vous combien d'assistants maternels travaillaient dans ces MAM en 2025 ?

- Oui
- Non

Nombre d'assistants maternels agréés ayant travaillé au sein de ces MAM en 2025 : assistants maternels

Les données de vos territoires ont été adressées par mail par Alexandra Vinsonneau en février 25.

Une MAM avec une seule AM doit-elle être comptabilisée en MAM ? oui

Partie 4 – Fonctionnement et moyens du Rpe

4.1 Éléments contextuels de l'activité du RPE en 2025

Élément de contexte de l'année 2025 (contexte géographique, partenarial, social et culturel...) (facultatif) :

Tapez votre texte ici

Partie 4

4.2 L'ouverture du RPE (1/2)

Nombre de mois d'ouverture en 2025 :

(si l'information n'est pas juste ou pas renseignée, nous vous demandons de la modifier dans le portail partenaire AFAS. La modification ne sera cependant visible que dans le bilan définitif produit en fin de campagne) Tapez votre texte ici

Nombre de jours où le RPE a fonctionné (avec ou sans accueil du public) en 2025 : jours

Nombre d'heures d'ouverture par jour sur une semaine "type" :

Lundi	<input type="text"/>	heures
Mardi	<input type="text"/>	heures
Mercredi	<input type="text"/>	heures
Jeudi	<input type="text"/>	heures
Vendredi	<input type="text"/>	heures
Samedi	<input type="text"/>	heures

Merci d'indiquer un nombre d'heures complètes ou demi-heures. Par exemple, si le RPE a été ouvert 7h30 sur une journée, vous devez indiquer 7,5 heures.

Merci d'indiquer 0 sur les jours de non ouverture du RPE.

TOTAL d'ouverture sur la semaine "type" : heures



Si ouverture 1/2 journée, faut-il compter deux demi-journées pour faire 1 journée ? Non, une 1/2 journée est considéré comme un jour d'ouverture.

« Lors des vacances scolaires ou absences diverses des animatrices (maladies, formation, ...), les différents Relais du territoire fonctionnent en système de permanence. Le service est donc maintenu pour que les usagers aient toujours une réponse à leurs questions ».

Il est demandé d'indiquer les périodes de réelle ouverture de chaque RPE. Si le RPE est fermé pour cause de congés, RTT, formation... de l'animatrice, il faut considérer que le RPE est fermé même si une organisation est prévue localement avec d'autres structures (service de la collectivité, autre RPE...).

Partie 4

4.3 Les animateurs du RPE (1/3)

Nombre d'équivalents temps plein (ETP) d'animateurs en 2025 :

ETP

Précision : la valeur affichée ici est celle qui figure dans la dernière déclaration faite sur le portail partenaire en date du 28/02/2025. Si cette donnée n'est pas correcte, il convient de la modifier dans la déclaration réelle qui permettra la production du bilan définitif d'activité validé par la CAF.

Précision : il s'agit des profils des animateurs et non des fonctions « support » (secrétaire, personnels administratifs, agents d'entretiens...) ni du diplôme (CAP, DEUG, licence...)

dont éducateurs de jeunes enfants : ETP

dont travailleurs sociaux / conseillers en économie sociale familiale : ETP

dont animateurs socioculturels : ETP

dont psychologues : ETP

dont infirmier(e)s spécialisés ou non : ETP

dont autre(s) qualification(s) : ETP

dont hommes : ETP



Le total des qualifications est différent du nombre d'animateurs en ETP renseigné dans AFAS.

Si vos saisies sont correctes, vous pouvez poursuivre le remplissage du questionnaire.

Comment comptabiliser les ETP si un animateur arrive en cours d'année ? En lissant son etp sur l'année. Un animateur travaillant à temps plein et arrivant le 1^{er} juillet sera comptabilisé à 0,5 etp.

Données non modifiables dans Sphinx. Les corrections doivent être apportées dans Afas. **La donnée définitive apparaîtra dans le bilan définitif** lorsque les déclarations RELLES 2022 seront saisies par les RPE et validées par la Caf et lorsque les bilans Sphinx seront validés.

Le total des qualifications doit être égal au nombre d'animateurs en Etp renseigné dans Afas.

Partie 4

4.3 Les animateurs du RPE (2/3)

Nombre d'animateurs présents dans le RPE au 31/12/2025

	ETP		Présence au sein du RPE depuis :
Animateur 1 :	<input type="text"/>	ETP	<input type="text" value="mm/aaaa"/>
Animateur 2 :	<input type="text"/>	ETP	<input type="text" value="mm/aaaa"/>
Animateur 3 :	<input type="text"/>	ETP	<input type="text" value="mm/aaaa"/>
Animateur 4 :	<input type="text"/>	ETP	<input type="text" value="mm/aaaa"/>
Animateur 5 :	<input type="text"/>	ETP	<input type="text" value="mm/aaaa"/>
Animateur 6 :	<input type="text"/>	ETP	<input type="text" value="mm/aaaa"/>
Animateur 7 :	<input type="text"/>	ETP	<input type="text" value="mm/aaaa"/>
Animateur 8 :	<input type="text"/>	ETP	<input type="text" value="mm/aaaa"/>
Animateur 9 :	<input type="text"/>	ETP	<input type="text" value="mm/aaaa"/>
Animateur 10 :	<input type="text"/>	ETP	<input type="text" value="mm/aaaa"/>

TOTAL ETP animateurs : ETP



Le total des qualifications est différent du nombre d'animateurs en ETP renseigné dans AFAS.

Si vos saisies sont correctes, vous pouvez poursuivre le remplissage du questionnaire.

Il s'agit de la présence au sein du Rpe actuel et non au sein de Rpe d'une même collectivité.

Un Arpe qui reste sur un même territoire mais pour lequel il y a eu un changement de gestionnaire, il faut noter la date de présence sur le territoire de l'Arpe (et non la date de changement de gestionnaire)

Le total des qualifications doit être égal au nombre d'animateurs en Etp renseigné dans Afas.

Partie 4

4.3 Les animateurs du RPE (3/3)

Nombre d'animateurs en ETP ayant suivi au moins une formation en 2025 : ETP

Objet des formations :

Indiquez le nombre d'animateurs en ETP concernés pour chaque formation

Ex : un animateur à 0,8 ETP fait une formation de 3 jours sur 2025 sur la connaissance de l'enfant et de son développement, il faut donc renseigner 0,8 ETP formé sur la ligne correspondant à cette formation.

Connaissance de l'enfant et de son développement : ETP

Courants pédagogiques (Freinet, Montessori, ...), activités pédagogiques à proposer à l'enfant : ETP

Cadre réglementaire relatif à la fonction employeur/salarié : ETP

Cadre réglementaire de la petite enfance et du RPE : ETP

Formation à la conduite de réunions, en communication : ETP

Formation sur des logiciels (de gestion, de bureautique, ...) : ETP

Formation en santé environnementale, aux démarches écologiques, ... : ETP

La gestion du handicap (langue des signes, gestion d'un handicap physique ou moteur...) : ETP

Premiers secours, sauveteur secouriste du travail, évacuation incendie... : ETP

Accompagnement à la parentalité : ETP

Autres : ETP

Les journées pédagogiques peuvent être valorisées dans « autres », que s'il y a la présence d'un intervenant extérieur.

Partie 4

4.4 Pilotage et ancrage territorial du RPE (1/2)

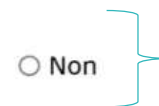
Un comité de pilotage s'est-il réuni au moins une fois en 2025 pour suivre l'activité du RPE ?

- Oui
- Non
- Il n'y a pas de comité de pilotage sur le territoire

Le RPE est-il implanté sur un territoire couvert par une convention territoriale globale (CTG) ? Oui Non

Si oui, le RPE participe-t-il aux réflexions en lien avec la CTG (réunions, groupes de travail, diagnostic etc) ?

- Oui
- Non



Toutes les communes de Loire-Atlantique sont couvertes par une Ctg.... Donc mettre obligatoirement « Oui » à cette question.

Le RPE est-il impliqué dans :

	Oui	Non	L'instance n'existe pas sur le territoire
au moins une commission d'attribution des places en EAJE du territoire	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
le réseau départemental des RPE	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Partie 4

4.4 Pilotage et ancrage territorial du RPE (2/2)

En 2025, le RPE avait-t-il un partenariat avec des équipements locaux :

	Partenariat		Action(s) réalisée(s)	Description	succincte
	OUI	NON			
Bibliothèque, médiathèque, ludothèque	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>			<input type="text" value="Tapez votre texte ici"/>
Autre(s) RPE(s)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>			<input type="text" value="Tapez votre texte ici"/>
Ecole maternelle	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>			<input type="text" value="Tapez votre texte ici"/>
Accueil de loisirs sans hébergement (Alsh)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>			<input type="text" value="Tapez votre texte ici"/>
Ecole de musique, danse, conservatoire, activité culturelle ou sportive	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>			<input type="text" value="Tapez votre texte ici"/>
Etablissement d'accueil du jeune enfant (Eaje)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>			<input type="text" value="Tapez votre texte ici"/>
Ehpad, maison de retraite	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>			<input type="text" value="Tapez votre texte ici"/>
Centre social	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>			<input type="text" value="Tapez votre texte ici"/>
Professionnels et structures du champ de l'accompagnement à la parentalité (Laep, association de parents, ...)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>			<input type="text" value="Tapez votre texte ici"/>
Associations ou syndicats représentatifs des parents-employeurs (ex : Fepem, ...)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>			<input type="text" value="Tapez votre texte ici"/>
Association d'assistants maternels	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>			<input type="text" value="Tapez votre texte ici"/>
Équipement en lien avec la nature, les animaux (ex : fermes pédagogiques...)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>			<input type="text" value="Tapez votre texte ici"/>

Autres Rpe = La participation aux groupes harmo peut être considéré comme du partenariat

Les Eaje = le fait de prendre contact avec l'Eaje une fois par an pour connaître l'offre de l'Eaje, échanger sur des demandes d'accueil de familles, ateliers communs, etc peut être considéré comme du partenariat

Partie 5 – L’info et l’accompagnement des familles

5.1 Mission 1 : Informer les familles

Le RPE a-t-il mis en place en 2025 des actions de communication pour faire connaître ses missions auprès des familles ? Oui Non

précisez la ou les actions mises en place (en présentiel ou en visio) :

	Oui	Non
Création ou mise à jour d’un site internet, padlet, blog	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Production de flyers, plaquette d’information, information sur des panneaux d’affichage	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Rédaction d’article dans les journaux locaux	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Communication de message/information sur une radio locale	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Communication sur les réseaux sociaux	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Campagne de communication via SMS, appels ou mailing	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Organisation de réunions d’information	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Organisation de portes ouvertes, participation à des forums	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Autres actions	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

En ce qui concerne les familles s’adressant au Rpe pour la recherche d’un mode d’accueil, doit on comptabiliser les actions des agents administratif qui renseignent sur l’offre d’accueil globale du territoire ? Oui

Partie 5

5.1 Mission 1 : Informer les familles

5.1.1 Informer les familles sur l'ensemble de l'offre d'accueil du territoire

Actions mises en place par le RPE en 2025 auprès des familles pour présenter les spécificités des différents modes d'accueil (types d'accueil, coût, aides possibles...) :

	Oui	Non
Organisation de rendez-vous individuels avec les familles (en face à face, par téléphone, par visio-conférence)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Organisation de portes ouvertes	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Publications sur un site Internet, padlet, blog, sur les réseaux sociaux	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Organisation de réunions d'informations collectives	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Participation à des forums petite enfance	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Réalisation de supports de communication (plaquettes, affiches,...)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Autres	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Partie 5

5.1 Mission 1 : Informer les familles

5.1.2 Valoriser l'offre de service de monenfant.fr et répondre aux demandes en ligne

Sur le site monenfant.fr, le RPE est-il habilité à recevoir les demandes d'information en ligne des parents ? Oui Non

Le RPE a-t-il recours au site monenfant.fr pour présenter l'offre disponible aux parents lors des rendez-vous ? Oui Non

Information pour le RPE :

Vous n'avez rien à saisir dans cet encadré.

Cliquez sur Suivant.

Mission renforcée "Guichet unique"

Le RPE s'est-il engagé en 2025 sur la mission de guichet unique d'information afin de faciliter les démarches des parents et la coordination des acteurs sur le territoire ?
Tapez votre texte ici

Le RPE est-il évalué sur cette mission renforcée en 2025 ?
Tapez votre texte ici

Le RPE est-il l'unique porte d'entrée des demandes d'information des familles sur les modes d'accueil ?
Tapez votre texte ici

MISSION RENFORCEE 1 ATTEINTE : Tapez votre texte ici

Sous Afas pour cocher « oui » à la question « Le Rpe est-il l'unique porte d'entrée des demandes d'information des familles sur les modes d'accueil, vous devez être référencé à minima en 2025 comme Linf guichet sur monenfant. En cas de doute, rapprochez-vous de votre conseiller de territoire ou d'Alexandra Vinsonneau

Partie 5

5.2 Mission 2 : Accompagner le recours à un professionnel de l'accueil individuel

5.2.1 Favoriser la mise en relation entre les parents et les professionnels

Nombre de demandes formulées par les familles au RPE concernant la recherche d'un mode d'accueil 2025 :

ex : une famille qui sollicite le RPE trois fois doit être comptabilisée 3 fois pour bien représenter la charge du RPE

Prenons le cas d'une famille qui sollicite le RPE 3 fois sur ce sujet. Sollicitation 1 : Il s'agit du premier enfant du couple, il se renseigne donc de manière générale sur les différentes solutions d'accueil possibles. Sollicitation 2 : avec les infos qu'il a reçues au premier RDV, cette famille revient avec une idée plus claire sur le type d'accueil souhaité. Elle demande au RPE la liste des EAJE à proximité du domicile. Sollicitation 3 : Finalement, il n'y a pas de place dans les structures collectives, la famille revient et demande au RPE la liste des AM.

-> Pour ce cas, il convient de compter +1 dans "plusieurs ou pas de type d'accueil précis", +1 dans "en EAJE" et +1 dans "chez un assistant maternel"

chez un assistant maternel (à domicile ou en MAM) demandes

avec un salarié à domicile demandes

en Eaje demandes

plusieurs ou pas de type d'accueil précis demandes

TOTAL : demandes

Le RPE met-il en relation l'offre et la demande spécifiques d'accueil d'enfants en horaires atypiques ?

Tapez votre texte ici

Le RPE met-il en relation l'offre et la demande spécifiques d'accueil d'enfants en situation de handicap ?

Tapez votre texte ici

dont nombre de demandes spécifiques :

en horaires spécifiques/atypiques (avant 07h00, après 20h00, le week-end, jours fériés) demandes

en urgence (indisponibilité imprévue de l'assistant maternel, événement familial imprévu, reprise d'activité imprévue) demandes

d'enfants en situation de handicap demandes

en périscolaire demandes

autres demandes demandes

TOTAL demandes spécifiques : demandes

Le total des demandes spécifiques (...) est supérieur au total des demandes formulées par les familles (...). Merci de revoir vos saisies ci-dessus.

Il s'agit de comptabiliser toutes les demandes (il peut y en avoir plusieurs par famille) : Si une famille a plusieurs demandes il faut donc compter toutes ces demandes et indiquer parmi celles-ci celles qui sont des demandes spécifiques.

Si une famille appelle pour un rdv dans le cadre d'une recherche, puis envoie un mail dans ce même cadre cela compte donc pour 2 contacts avec comme item recherche mode d'accueil ? Oui

Partie 5

5.2.2 Accompagner les parents dans l'appropriation de leur rôle de particulier employeur

Nombre de contacts reçus de familles en 2025 concernant le rôle d'employeur, les démarches à faire, le contrat de travail :

Renseignez tous les contacts sur place, avec ou sans rendez-vous, par téléphone, par mail, sur monenfant.fr
Il s'agit de tous les contacts où le rôle de particulier employeur est abordé, y compris au stade de recherche d'un mode d'accueil.

contacts

En cas de difficulté pour répondre aux parents sur des questions concernant le rôle de particulier employeur, le RPE renvoie-t-il les familles vers d'autres organismes ? Oui Non

Vers quel(s) organisme(s) ?

	Oui	Non
le centre Pajemploi	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
la direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
les organismes représentatifs tels que la Fédération des particuliers-employeurs de France (Fepem)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Autres	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Le RPE informe-t-il les parents sur les principes de la charte nationale d'accueil du jeune enfant ? Oui Non

A l'occasion de la mise en place du Service public de la petite enfance, les Relais petite enfance sont invités à amplifier l'accompagnement des parents employeurs, en réalisant le cas échéant et sur la base du volontariat, des démarches administratives et des déclarations sociales et fiscales pour le compte de ces derniers.

Le RPE a-t-il déjà mis en place de telles actions ou des actions qui s'y apparentant en 2025 ? Oui Non

Veuillez préciser la nature de cet accompagnement :

Tapez votre texte ici

Comment compter le nombre de contacts reçus : une même famille appelle pour prendre RDV, vient en RDV, et demande la liste des assmat ?

Il s'agit bien de compter tous les contacts qui ont eu lieu sur l'année 2025, chaque contact générant de la charge pour le RPE. Un contact est défini comme une sollicitation d'une famille par le biais d'un appel téléphonique, un mail, un rendez-vous physique... S'il y a plusieurs questions posées au cours d'un même contact, on ne comptabilise qu'un seul contact. Dans le cas cité, il faut compter 2 contacts : l'appel pour prendre le RDV et le RDV physique (au cours duquel la famille a demandé la liste des assmat).

Si au cours d'un même entretien, la famille demande la liste des asm + des infos sur le rôle d'employeur, le contact sera comptabilisé 2 fois (1 fois, ici, et une fois sur la diapo précédente).

Le sujet doit faire l'objet d'un échange avec les parents, et pas uniquement un affichage de la charte dans les locaux du Rpe.

Partie 5



Une attention particulière est à porter sur cette donnée.

5.3 Fréquentation du RPE par les familles

Nombre de familles différentes ayant bénéficié d'une information (collective ou individuelle) en 2025 :

Tapez votre texte ici

Proportion de familles ayant bénéficié d'une information (collective ou individuelle) en 2025 :

Tapez votre texte ici

[Sans titre]

En moyenne hebdomadaire sur les ETP du RPE déclarés dans le portail partenaire, combien d'heures sont dédiées à l'offre de services aux familles (réalisation de support d'information, services en ligne, entretiens individuels, réunions d'information collectives, permanences administratives...) :

heures

Exemple : Prenons le cas d'un RPE avec 2.6 ETP, ce qui représente 91h de travail hebdomadaire (=2,6 x 35h).

Chaque semaine, 2 professionnels consacrent chacun 2 matinées à l'information aux familles (4 matinées de 4h = 16h) et 1 professionnel dédie 4h à la conception de réunions d'information.

Sur la semaine, ce sont donc 20h que l'on peut affecter à l'offre de services aux familles. La réponse de ce RPE sera 20h.



Le ... employait ... ETP d'animateurs en 2025, ce qui correspond à ... heures de travail hebdomadaire.

Le RPE consacre donc ...% de son temps de travail à l'offre de service aux familles.

Attention, le pourcentage est supérieur à 100%. Merci de vérifier votre saisie du nombre d'heures dédiées à l'offre de services aux familles. Il ne peut pas être supérieur au nombre d'heures de travail hebdomadaire.

De quels ETP parle-t-on. Est-ce les ETP uniquement financés par la CAF ou ceux qui composent la structure ? Par exemple certains RPE ont des Agents d'Accueil qui reçoivent les familles, des secrétaires qui préparent les supports... non comptés dans la PS. Doit-on comptabiliser leurs heures également ?

Aujourd'hui le bilan d'activité se base uniquement sur le Nombre d'équivalents temps plein d'animateurs qui sont déclarés dans le portail partenaire. C'est cette donnée-là qui est récupérée automatiquement pour faire les bilans d'activité et qui va aider aussi au remplissage de la question sur le temps de travail dédié aux familles.



Partie 5

5.4 La parole est à vous

Au cours de 2025, le RPE a-t-il mis en place des actions nouvelles ou améliorées pour les familles ? Oui Non

Précisez ces actions/démarches (les 2 principales, facultatif) :

Action 1 : Tapez votre texte ici

Action 2 : Tapez votre texte ici

Si vous souhaitez développer certains aspects de l'activité du RPE concernant l'information et l'accompagnement des familles de façon plus détaillée, vous pouvez le faire ici (facultatif) :

Tapez votre texte ici

Partie 6 – l'info et l'accompagnement des profs

6.0 Préambule sur l'offre de service en direction des professionnels

En cas de difficulté pour répondre aux professionnels sur les questions concernant leur statut de salariés du particulier employeur, le RPE renvoie-t-il les professionnels vers d'autres organismes ? Oui Non

Vers quel(s) organisme(s) ?

	Oui	Non
le centre Pajemploi	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
la direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
les associations et fédérations représentatives des assistants maternels	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Autres	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Le Code de l'action sociale et des familles et le référentiel des missions des RPE de la branche Famille prévoient que les Relais petite enfance informent et accompagnent les professionnels de l'accueil individuel : les assistants maternels et le cas échéant les professionnels de la garde d'enfants à domicile.

Dans le cadre de son projet de fonctionnement, votre RPE développe-t-il une offre de services en direction des professionnels de la garde d'enfants à domicile ? Oui Non

Pouvez-vous préciser l'offre de service en direction des professionnels de la garde d'enfants à domicile ?

Tapez votre texte ici

En plus de l'offre que vous proposez, pouvez-vous préciser lorsque vous le connaissez le nombre estimé de professionnels que vous accompagnez et le nombre de professionnels en activité ?

Partie 6

6.1 Mission : Offrir un lieu d'information, de rencontres et d'échanges pour les professionnels

6.1.1 Informer les professionnels et leur proposer des temps d'échange et d'écoute (1/2)

Merci d'indiquer le nombre de séances organisées en 2025 selon le motif **principal** (si plusieurs sujets abordés, ne retenir qu'un seul sujet par séance) :

Une ass mat qui appelle pour savoir ce qu'on propose comme animation -> la comptabiliser dans « le fonctionnement du Rpe »

Informations sur ...	Nombre de séances en ...	
	Entretiens individuels (présentiel, visio, téléphone)	Réunions collectives, conférences thématiques ou temps d'échanges, groupes de paroles entre professionnels
Les conditions d'accès et d'exercice du métier	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Les passerelles entre les différents métiers	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Le droit du travail	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Les formations continues	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Le fonctionnement du RPE	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Les besoins de l'enfant (sommeil, alimentation...)	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Les gestes et les postures au travail	<input type="text"/>	<input type="text"/>
L'éveil et le développement du jeune enfant (aménagement de l'espace, étapes du développement, compétences langagières, sociales, pré-mathématiques, lecture partagée...)	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Les ressources du territoire (Laep, ludothèque, médiathèque, ...)	<input type="text"/>	<input type="text"/>
L'accompagnement des parents dans l'éducation et le développement de leur enfant	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Autres sujets	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Partie 6

6.1.1 Informer les professionnels et leur proposer des temps d'échange et d'écoute (2/2)

Des assistants maternels exerçant en MAM ont-ils fréquenté le RPE pour les temps d'information et d'échange qui y sont organisés ?

- Oui Non Pas de MAM sur le territoire du RPE

Des professionnels de la garde d'enfants à domicile ont-ils fréquenté le RPE pour les temps d'information et d'échange qui y sont organisés ?

- Oui Non Pas de garde à domicile connue sur le territoire du RPE

6.1.2 Informer et assister les assistants maternels dans le cadre de leurs démarches sur le site monenfant.fr

Combien d'assistants maternels le RPE a-t-il accompagnés pour effectuer les démarches d'inscription et de déclaration sur le site monenfant.fr en 2025 : assistants maternels

Combien d'assistants maternels le RPE a-t-il accompagnés pour effectuer la mise à jour de sa fiche identitaire et de ses disponibilités d'accueil sur le site monenfant.fr en 2025 : assistants maternels

La réglementation prévoit désormais que les assistants maternels doivent présenter une attestation d'honorabilité lors du dépôt d'une demande d'agrément, ou lors du renouvellement de ce dernier auprès du conseil départemental (et a minima tous les 5 ans). Le RPE peut orienter les assistants maternels dans l'accomplissement de cette démarche.

Combien d'assistants maternels le RPE a-t-il accompagnés pour effectuer la demande d'honorabilité sur le site [honorabilite.social.gouv](https://www.honorabilite.social.gouv.fr) ? assistants maternels

6.1.3 Organiser des événements ponctuels

Le RPE a-t-il organisé des événements ponctuels (fêtes, sorties,...) en 2025 ? Oui Non

ex : spectacle de Noël, organisation de pique-nique, portes ouvertes, sorties à la ferme, au zoo, ...

Nombre d'événements ponctuels (fêtes, sorties, ...) organisés en 2025 : événements

Partie 6

6.2 Mission : Accompagner la professionnalisation et l'amélioration continue des pratiques

6.2.1 Organiser des ateliers d'éveil (1/3)

Le RPE a-t-il organisé des ateliers d'éveil/animations pour les professionnels et les enfants accueillis en 2025 ? Oui Non

Les activités peuvent se dérouler au sein du RPE ou en collaboration avec des structures existantes du type ludothèque, bibliothèque...

Nombre d'ateliers d'éveil, animations proposées aux enfants en présence du professionnel organisés en 2025 : ateliers d'éveil

↳ Nombre d'ateliers d'éveil, animations par ETP : ateliers d'éveil par ETP

Combien de temps le RPE consacre t'il en moyenne chaque semaine à l'organisation de ces ateliers d'éveil (préparation, rangement, nettoyage, transport...) ? heures

En moyenne quelle est la durée hebdomadaire des ateliers d'éveil (hors préparation, rangement, ...) ? heures

Merci d'indiquer un nombre d'heures complètes ou avec des demi-heures. Par exemple, pour une durée de 7h30, vous devez indiquer 7,5 heures.

Quelles sont les activités proposées par le RPE lors des ateliers d'éveil en 2025 ? (500 caractères maximum)

Tapez votre texte ici

Une attention particulière est à porter sur cette donnée.

- Si l'atelier d'éveil/l'animation est travaillé en collaboration avec un autre service, un animateur de Rpe doit obligatoirement être présent et dans la coanimation sur le temps d'animation pour être comptabilisé.
- Si sur une matinée, il y a 2 ateliers d'éveil, il faut compter 2 ateliers d'éveil.



Est comptabilisé également les temps de gestion des inscriptions aux ateliers, la constitution des groupes

Partie 6

6.2.1 Organiser des ateliers d'éveil (2/3)

Les ateliers d'éveil proposés aux enfants en présence des professionnels ont-ils eu lieu selon un planning fixe dans la semaine (ex : tous les mardis matins et/ou tous les jeudis après-midi) :

- Oui Non

En 2025, les ateliers d'éveil ont eu lieu :

	Matin		Après-midi	
	Oui	Non	Oui	Non
lundi	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
mardi	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
mercredi	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
jeudi	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
vendredi	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
samedi	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

A quelle fréquence les assistants maternels peuvent-ils participer aux ateliers d'éveil avec les enfants ?

- Au moins une fois par semaine
 Deux fois par mois
 Une fois par mois
 Moins d'une fois par mois

Si l'asm peut s'inscrire aux ateliers toutes les 6 semaines = moins d'une fois par mois

Des assistants maternels exerçant en MAM ont-ils fréquenté le RPE pour les ateliers d'éveil en 2025 ?

- Oui Non Pas de MAM sur le territoire du RPE

Des professionnels de la garde d'enfants à domicile ont-ils fréquenté le RPE pour les ateliers d'éveil en 2025 ?

- Oui Non Pas de garde à domicile connue sur le territoire du RPE

Partie 6



6.2.1 Organiser des ateliers d'éveil (2/3)

Fréquentation des ateliers d'éveil : [Information pour le RPE](#) : Vous n'avez rien à saisir dans cette rubrique. Cliquez sur Suivant.

Nombre d'enfants différents ayant participé aux ateliers d'éveil en 2025:

Tapez votre texte ici



Proportion d'enfants du territoire ayant participé aux ateliers d'éveil en 2025 :

Tapez votre texte ici

Nombre d'assistants maternels différents ayant participé aux ateliers d'éveil en 2025 :

Tapez votre texte ici



Proportion d'assistants maternels du territoire ayant participé aux ateliers d'éveil en 2025 :

Tapez votre texte ici

Une attention particulière est à porter sur ces 2 données.

Nombre de gardes d'enfants à domicile différentes ayant participé aux ateliers d'éveil en 2025 :

Nombre de gardes d'enfants à domicile différents ayant participé aux ateliers d'éveil en 2025

gardes d'enfants à domicile

je ne sais pas

Partie 6

6.2.2 Accompagner le parcours de formation des professionnels (1/2)

Le RPE a-t-il donné des informations aux professionnels sur les formations disponibles (mail, téléphone, affiches, ...) en 2025 ?

Oui

Non

Le RPE a-t-il mis les professionnels en relation avec des organismes de formation en 2025 ?

Oui

Non

Le RPE a-t-il géré les inscriptions aux formations en 2025 ?

Oui

Non

Le RPE a-t-il constitué des groupes pour faire des inscriptions collectives en 2025 ?

Oui

Non

Le RPE peut-il mettre une salle à disposition pour les organismes de formation en cas de besoin en 2025 ?

Oui

Non

Partie 6

6.2.2 Accompagner le parcours de formation des professionnels (2/2)

Le RPE a-t-il organisé des séances d'analyse de la pratique avec les professionnels en 2025 ? Oui Non

Nombre d'assistants maternels différents ayant bénéficié d'ateliers d'analyse de la pratique organisés par le RPE en 2025 : assistants maternels

Nombre de séances d'analyse de la pratique organisées par le RPE en 2025 : séances

Mission renforcée "Analyse de la pratique"

Le RPE s'est-il engagé en 2025 sur la mission d'analyse de la pratique afin de contribuer à l'amélioration continue de l'accueil par les assistants maternels?

Tapez votre texte ici

Le RPE est-il évalué sur cette mission renforcée en 2025 ?

Tapez votre texte ici

Nombre d'assistants maternels différents ayant bénéficié d'ateliers d'analyse de la pratique organisé par le RPE en 2025 :

Tapez votre texte ici

↳ OBJECTIF 1 (au moins 8 assistants maternels différents ont bénéficié d'ateliers d'analyse de la pratique organisés par le RPE dans l'année) ATTEINT :

Tapez votre texte ici

Nombre de séances d'analyse de la pratique organisées par le RPE en 2025 :

Tapez votre texte ici

↳ OBJECTIF 2 (le RPE a organisé au moins 6 séances d'analyse de la pratique dans l'année) ATTEINT :

Tapez votre texte ici

⇒ MISSION RENFORCEE 2 ATTEINTE : *Tapez votre texte ici*

Partie 6

6.3 Mission : Lutter contre la sous activité subie des assistants maternels et le manque d'attractivité du métier

6.3.1 Lutter contre la sous activité subie des assistants maternels (1/2)

Est considéré comme étant en sous-activité subie un assistant maternel ne travaillant pas à hauteur de son agrément sans ce que ce soit un choix de sa part.

Quelles sont les actions mises en place par le RPE en 2025 pour lutter contre la sous-activité des assistants maternels ?

	Oui	Non
Le RPE a proposé une aide à la rédaction du CV ou du projet d'accueil	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Le RPE a donné des conseils pour la réalisation des entretiens avec les familles	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Le RPE a orienté vers des formations	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Le RPE a orienté vers la PMI	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Le RPE a organisé des temps de rencontre parents/professionnels	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Le RPE a accompagné les professionnels dans une perspective d'évolution de leur offre d'accueil (accueils périscolaires, accueils d'urgence, horaires atypiques...)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Le RPE a communiqué régulièrement sur les disponibilités des professionnels	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Le RPE a incité les professionnels à mettre leurs disponibilités régulièrement à jour sur le site monenfant.fr	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Le RPE a eu un partenariat avec pôle emploi/France travail ou un autre acteur de l'insertion socio-professionnelle	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Le RPE a mis en place d'autres actions	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Nombre d'assistants maternels ayant signalé leur sous-activité au RPE en 2025 : assistants maternels

Nombre d'assistants maternels ayant signalé leur sous-activité en 2025 et ayant bénéficié de l'accompagnement du RPE pour améliorer leur employabilité en 2025 : assistants maternels

↳ Proportion d'assistants maternels ayant signalé leur sous-activité en 2025 et ayant bénéficié de l'accompagnement du RPE pour améliorer leur employabilité en 2025 : %

Une attention particulière est à porter sur ces 2 données.

Il s'agit d'asm s'étant plaint de ne pas avoir d'appel de familles.



Partie 6

6.3.2 Accompagner les projets de création de MAM

Au cours de 2025, le RPE a-t-il accompagné des projets de création de MAM ? Oui

Non

Si oui, combien de projets de création de MAM le RPE a-t-il accompagnés ?

Parmi ces projets de création de MAM combien ont été accompagnés au titre du Piaje ?

Quel type d'accompagnement le RPE a-t-il apporté aux projets de création de Mam ?

	Oui	Non
Identification des besoins du territoire (diagnostic territorial, étude de l'offre d'accueil disponible, besoins des familles, mise en relation avec la collectivité locale, avec la PMI, recherche des locaux...)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Montage administratif du projet (accompagnement aux démarches administratives, à l'élaboration d'un budget prévisionnel, information sur les aides financières de la CAF, recherche de locaux...)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Aide au démarrage du projet (Communication, mise en relation avec les familles...)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Autre accompagnement	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Préciser le(s) autre(s) type(s) d'accompagnement:

Tapez votre texte ici

Partie 6

6.3.3 Promouvoir l'accueil individuel et le métier d'assistant maternel (1/2)

Le RPE a-t-il mis en place des actions de promotion de l'accueil chez un assistant maternel auprès des parents en recherche d'un mode d'accueil en 2025 ?

Oui

Non

Pouvez-vous décrire brièvement ces actions de promotion de l'accueil chez un assistant maternel auprès des parents réalisées en 2025 ?

Tapez votre texte ici

Le RPE a-t-il mis en place des actions de promotion du métier d'assistant maternel en direction de futurs/potentiels assistants maternels en 2025 ?

Oui

Non

Pouvez-vous décrire brièvement ces actions de promotion du métier d'assistant maternel réalisées en 2025 et les partenaires associés ?

Tapez votre texte ici

Partie 6

6.3.3 Promouvoir l'accueil individuel et le métier d'assistant maternel (2/2)

Information pour le RPE : Vous n'avez rien à saisir dans cet encadré. Cliquez sur Suivant.

Mission renforcée "Promotion renforcée de l'accueil individuel"

Le RPE s'est-il engagé en 2025 sur la mission de promotion renforcée de l'accueil individuel et du métier d'assistant maternel afin de lutter spécifiquement contre la sous activité subie et le manque d'attractivité du métier ?

Tapez votre texte ici

Le RPE est-il évalué sur cette mission renforcée en 2025 ?

Tapez votre texte ici

Objectif 1 : Le RPE a-t-il réalisé dans l'année au moins une action de promotion dans le cadre de sa stratégie pluriannuelle ?

Tapez votre texte ici

Objectif 2 : Le RPE a-t-il établi une stratégie pluriannuelle de promotion de l'accueil individuel ou du métier d'assistant maternel ?

Tapez votre texte ici



MISSION RENFORCEE 3 ATTEINTE : Tapez votre texte ici

Partie 6

Il ne faut comptabiliser que les asm de votre territoire pour éviter que le % dépasse le 100%



6.4 La fréquentation du RPE par les professionnels

Information pour le RPE : Vous n'avez rien à saisir dans cette page. Cliquez sur Suivant.

Nombre d'assistants maternels différents ayant bénéficié de renseignements individuels en 2025

Tapez votre texte ici



Proportion d'assistants maternels du territoire ayant bénéficié de renseignements individuels en 2025 :

Tapez votre texte ici

Nombre d'assistants maternels différents ayant participé à des temps d'information ou de dialogue collectifs en 2025 :

Tapez votre texte ici



Proportion d'assistants maternels du territoire ayant participé à des temps d'information ou de dialogue collectifs en 2025 :

Tapez votre texte ici

Nombre d'assistants maternels différents ayant participé aux activités du RPE au moins une fois en 2025 :

Tapez votre texte ici



Proportion d'assistants maternels du territoire ayant participé aux activités du RPE au moins une fois en 2025 :

Tapez votre texte ici

Il s'agit des gardes à domicile uniquement

Nombre de salariés à domicile différents ayant participé aux activités du RPE au moins une fois en 2025 :

Tapez votre texte ici

« Concernant la donnée à recueillir via mon compte partenaire "Nombre d'assistants maternels différents ayant participé aux activités du RPE au moins une fois dans l'année" qu'entendez-vous par « activités du RPE » ? Les RPE doivent-ils prendre en compte l'ensemble des contacts (mail, téléphone, RDV), visites + participation aux matinées d'éveil/sorties + soirées d'échanges + réunions ? Ou seulement activités collectives ?

Il s'agit bien de prendre en compte toutes les actions mises en place par le RPE pour les assistants maternels : renseignements individuels (peu importe le canal de contact), temps d'information ou de dialogue collectif, ateliers d'éveil, tout événement organisé par le RPE (speed dating, fêtes, sorties...).

Petit rappel sur la notion de "différent", il s'agit bien de comptabiliser UNE seule fois l'assistants maternels s'il a participé à une ou plusieurs des actions ci-dessus, peu importe le nombre de participations à chacune de ces actions (ex: ne compter qu'une seule fois un AM qui aurait participé à 4 ateliers d'éveil, a bénéficié de renseignements individuels à 5 reprises et a participé à 1 temps d'information en collectif). [Diapo n° 63]

Partie 6

6.4 La parole est à vous

En 2025, le RPE a-t-il mis en place des actions nouvelles ou améliorées pour les professionnels ? Oui Non

Précisez ces actions/démarches (les 2 principales, facultatif) :

Action 1 : Tapez votre texte ici

Action 2 : Tapez votre texte ici

Si vous souhaitez développer certains aspects de l'activité du RPE concernant l'information et l'accompagnement des professionnels de façon plus détaillée, vous pouvez le faire ici (facultatif) :

Tapez votre texte ici



Nous vous demandons de préciser ici, si l'Arpe a bénéficié de séances d'analyse de la pratique en 2025. Si oui, combien de séance par Arpe

Validation du questionnaire

Validation du questionnaire

Le questionnaire est à présent terminé.

Nous vous remercions d'avoir pris le temps de le compléter.

Il ne vous reste plus qu'à indiquer si vous validez définitivement vos saisies.

Vous pourrez ensuite :

- sauvegarder une version PDF de vos saisies : bouton "Imprimer" puis
- transmettre votre questionnaire : bouton "Enregistrer"

Validez-vous le contenu de ce questionnaire ? Oui Non

Attention, le délai de chargement peut être un peu long. Merci de ne pas fermer la fenêtre tant que le fichier pdf n'est pas téléchargé.

 Imprimer

1



Pensez à imprimer avant d'enregistrer

Une fois l'enregistrement effectué (bouton "Enregistrer"), le référent de la Caf va procéder à la validation de vos saisies. Il reviendra **Vous n'avez pas validé le contenu de ce questionnaire.** Nous vous invitons à revenir ultérieurement sur vos précédentes saisies pour les modifier. Vous pouvez revenir en arrière avec le bouton "Précédent" ou quitter ce questionnaire en fermant cette fenêtre.

Merci et bonne journée.

 Précédent

 Enregistrer

P.37

2

[Diapo n° 65]

Le Calendrier

Webinaire
26 mars 26



**Déclaration du réel Afas
par les Rpe**
20 février au 30 mai 26



**Envoi du questionnaire sphinx
finalisé au Rpe par la Caf**



1 avril
au
15 mai

15 mai
au
15 septembre

Fin 2026



Complétude du questionnaire par les Rpe
1 avril au 15 mai 26



**Vérification et validation du questionnaire
par les conseillers techniques Caf**
15 mai au 15 sept 26